



Formulaire de demande 2009-2010

Date limite : 26 février 2010

1. Demandeur

Nom de l'organisme :.....N° de la société :.....

Nom de l'événement :.....

Adresse :

Nom et titre de la personne-ressource :.....

Téléphone :.....Courriel :.....Télécopie :.....

2. Catégorie de programmes

A. Programme permanent

B. Festival annuel ou événements spéciaux

C. Programme satellite

3. Situation financière (d'après le budget des recettes)

Dernier budget de fonctionnement réel :

Budget de fonctionnement actuel :

Dernier budget réel pour les activités à Granville Island :

Budget actuel pour les activités à Granville Island : (s'il n'est pas essentiellement le même que le budget de fonctionnement)

Fin de l'exercice financier (mm-jj) :

Demande de partenariat culturel en 2008 :

4. Aide antérieure de Granville Island

Programme de partenariat culturel : 2007.....\$ 2008\$ 2009..... \$

Autre forme d'aide (préciser) :

5. Aperçu de l'organisme (nouveaux demandeurs seulement)

Résumez le mandat, les objectifs et les participations antérieures à des programmes de Granville Island.



6. Activités à Granville Island

a) Résumez la programmation prévue à Granville Island en 2009/2010. Indiquez les sites de présentation (à l'intérieur et à l'extérieur) et fournissez une liste des événements précisant les dates et heures. Annexe toute documentation pertinente (p. ex., un calendrier).

b) Donnez des détails sur la campagne média (publicité) prévue pour vos événements et sur la visibilité, la notoriété et la reconnaissance publique proposées pour SCHL – Granville Island à titre de partenaire de vos activités.

c) Quelles qualités et caractéristiques propres à votre programmation contribueront à l'expérience du public et à la réputation de Granville Island comme centre d'activités culturelles diversifiées de grande qualité?



6. Activités à Granville Island (suite)

d) Décrivez la participation et la contribution de votre organisme à l'égard de SCHL – Granville Island et de la collectivité de l'île, notamment tout partenariat ou lien avec d'autres organismes sans but lucratif ou entreprises privées, ainsi que les avantages économiques de vos activités pour Granville Island.

e) Fournissez le plus d'information possible sur le public visé par vos événements, notamment sur l'âge, le sexe, la provenance (de la région, de la Colombie-Britannique, du reste du Canada ou de l'étranger), le bagage culturel, le revenu et les habitudes de consommation. Annexez toute documentation pertinente.

f) Comment évalueriez-vous la mise en œuvre de vos événements de l'an dernier à Granville Island par rapport à vos objectifs et aux défis opérationnels?



7. Sommaire financier des événements à Granville Island

Veillez fournir l'information budgétaire liée à vos activités à Granville Island ainsi qu'une copie de votre budget global de fonctionnement actuel. Les organismes dont les événements se déroulent principalement sur l'île devraient fournir les données du budget de fonctionnement dans le tableau ci-dessous plutôt que sous forme d'annexe. Tous les demandeurs devraient également soumettre leurs derniers états financiers vérifiés et la ventilation des dons en nature. *Veillez utiliser les montants bruts des budgets.*

Fin de l'exercice financier :

Revenus	Dernier budget		Budget actuel		Budget projeté	
	réal..... /20...	En nature /20....	En nature /20....	En nature
Collecte de fonds	Espèces seulement		Espèces seulement		Espèces seulement	
Dons de particuliers						
Dons de sociétés						
Parrainage par les entreprises						
Dotation						
Activités de jeux						
Autres (précisez)						
Total partiel						
Revenu total des collectes de fonds						
Gagnés						
Abonnements/billets						
Concessions/ventes						
Recettes publicitaires						
Autres (précisez)						
Autres (précisez)						
Total des revenus gagnés						
Subventions gouvernementales						
Cité de Vancouver						
Province de la C.-B.						
Conseil des Arts du Canada						
Gouvernement du Canada						
Autres (préciser)						
Total des subventions						
Soutien de SCHL - Granville Island						
Total - SCHL Granville Island						
Total des revenus						



Dépenses	Dernier budget réel /20.....	Budget actuel /20.....	Budget projeté/20.....
Frais de gestion			
Salaires liés à la gestion			
Honoraires/salaires des artistes			
Frais des services techniques et de production			
Autres frais de production			
Dépenses liées aux locaux			
Marketing/publicité			
Autres (précisez)			
Autres (précisez)			
Dépenses totales			
Surplus (déficit) actuel			
Surplus (déficit) accumulé			

8. Liste des pièces jointes

Veillez vous assurer que les documents suivants sont annexés à votre demande :

- Lettre de présentation
- Certificat de constitution (uniquement pour les nouveaux demandeurs)
- Liste des membres du conseil d'administration
- Liste des membres du personnel
- Budget de fonctionnement actuel (cf. question 7)
- Derniers états vérifiés
- Liste des revenus en nature
- Autres demandes auprès de Granville Island (permis de stationnement, publicité dans les abribus, banderoles, assistance technique, etc.)

J'atteste que les renseignements donnés dans la présente demande sont, autant que je sache, véridiques et confirmés par l'organisation que je représente.

Nom et titre de la personne remplissant le formulaire.....

.....

Signature et date.....

Nom du président du conseil d'administration (ou d'un autre membre)

.....

Signature et date



Programme de partenariat culturel de Granville Island

Le Programme appuie les organismes qui ont manifesté une volonté de s'associer à SCHL - Granville Island, ainsi qu'à des organismes situés dans l'île, pour la présentation d'événements culturels qui feront partie de l'éventail d'activités offertes aux visiteurs de Granville Island et qui contribueront à faire reconnaître l'île en tant que milieu culturel unique et à stimuler son économie.

Règles d'admissibilité

Les demandeurs doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être un organisme à vocation culturelle sans but lucratif enregistré auprès de la Colombie-Britannique;
- Avoir présenté des activités culturelles pendant au moins trois années consécutives à Granville Island, dans l'une ou l'autre des trois catégories :

A. Programme permanent

- Programme public permanent dans les installations de Granville Island

B. Festivals annuels et événements spéciaux

- Festivals et événements culturels spéciaux qui ont lieu presque exclusivement à Granville Island

C. Programmes satellites

- Activités phares, gratuites ou non, à l'intérieur d'un festival annuel ou d'un événement spécial plus grand ayant lieu en dehors de Granville Island
- Avoir des sources de recettes diversifiées et un besoin justifié d'aide pour la réalisation des activités proposées;
- Avoir soumis à SCHL – Granville Island un rapport final sur les activités financées antérieurement.



Programme de partenariat culturel de Granville Island

Critères d'évaluation

SCHL - Granville Island prendra en considération les éléments suivants dans l'évaluation des demandes d'aide :

- Engagement et coopération au sein de la collectivité de Granville Island démontrés par la tenue d'activités sur l'île pendant plusieurs années, de bonnes relations de travail avec SCHL - Granville Island, ainsi que par des partenariats avec d'autres organismes culturels sans but lucratif et des entreprises privées de l'île.
- Contribution à l'image de marque de Granville Island en tant que secteur culturel et promotion de son rôle dans le soutien des activités du demandeur démontrés par des stratégies de promotion et de marketing efficaces, une juste reconnaissance de la contribution de Granville Island selon ce qui est spécifié dans la convention de contribution, et une capacité à susciter l'intérêt des médias ou le parrainage et la reconnaissance des entreprises.
- Contribution à la réputation de Granville Island comme centre d'activités culturelles diversifiées de grande qualité démontrée par la qualité de la production, l'intérêt artistique, la portée et les caractéristiques uniques de la programmation du demandeur, ainsi que par les occasions données à des artistes et d'autres travailleurs du milieu culturel.
- Contribution à la collectivité démontrée par l'étendue et l'accessibilité des activités et attractions culturelles présentées par le demandeur.
- Contribution à l'économie de Granville Island attestée par des revenus directs à Granville Island (p. ex., loyers et frais de personnel pour l'utilisation d'installations), et des revenus indirects (p. ex., dépenses pour le stationnement, le marché, les boutiques et les restaurants) générés par les visiteurs, les travailleurs du milieu culturel et les bénévoles qui viennent sur l'île pour les activités du demandeur.
- Capacité organisationnelle, y compris une capacité à réaliser efficacement les activités proposées, attestée par ses antécédents, ses plans actuels et sa capacité à s'autoévaluer et à régler les problèmes soulevés.

Marche à suivre et échéancier

- 1) Les nouveaux demandeurs doivent discuter de leur proposition avec le directeur, Affaires publiques et programmation bien avant de soumettre une proposition et présenter une lettre d'intention au moins un mois avant la date limite du programme.
- 2) Tous les demandeurs doivent remplir un formulaire de demande, fourni par SCHL - Granville Island, et le soumettre avec les documents justificatifs au plus tard à la date limite de demande.
- 3) Un comité interne de SCHL - Granville Island évaluera les demandes et des décisions devraient être rendues en avril.



Granville Island

Programme de partenariat culturel de Granville Island

Conditions à l'octroi de l'aide

- 1) Les fonds doivent être imputés aux dépenses courantes et ne pas servir à réduire ou éliminer un déficit.
- 2) En règle générale, les demandeurs retenus recevront deux versements :

- Le premier versement, correspondant à 90 % du montant approuvé, sera remis à la mise au point et signature de la convention de contribution décrivant les modalités de l'aide de Granville Island au demandeur.
- Le second versement, représentant une retenue de 10 %, sera remis à la réception par SCHL - Granville Island du rapport final du demandeur sur les activités qui ont fait l'objet de l'aide.

Le rapport comprendra les composantes suivantes :

- Sommaire des activités de l'organisme à Granville Island, y compris le contenu du programme, les éléments novateurs, les lieux et le nombre de représentations.
- Détails sur les activités promotionnelles, plus particulièrement dans le cadre des attentes et besoins de Granville Island indiqués dans la convention de contribution.
- Autres avantages pour Granville Island, plus particulièrement en relation avec les objectifs du partenariat culturel.
- Collaborations et initiatives conjointes avec des organismes de Granville Island.
- Information sur l'assistance, notamment (lorsque disponibles) le nombre de personnes, les données démographiques et les habitudes de consommation.
- Comparaison entre le budget final et les projections.
- Évaluation critique des résultats dans le contexte des objectifs de l'événement; y compris les facteurs ayant pu avoir une incidence sur les résultats.

- 3) Les modalités détaillées de l'aide, y compris la reconnaissance appropriée de la contribution de SCHL - Granville Island, sont décrites dans la convention que les demandeurs retenus doivent signer.

Date limite

Les dates limites de présentation des demandes sont stipulées dans le formulaire de demande.

Information

Directeur, Affaires publiques et programmation
Bureaux de SCHL - Granville Island
1661, rue Duranleau, 2^e étage
Vancouver (C.-B.) V6H 3S3

Tél. : 604-666-8779 Téléc. : 604-666-7376
lono@cmhc-schl.gc.ca

Veillez noter que les organismes qui planifient un nouvel événement culturel ou un événement unique dans des installations ou un lieu public de Granville Island doivent communiquer avec la Granville Island Cultural Society pour obtenir de l'information sur le Cultural Project Program.